

<https://gec.venissieux.org/Plan-de-protection-de-l-atmosphere>



Plan de protection de l'atmosphère

- La lettre -



Date de mise en ligne : lundi 14 février 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Le Plan de Protection de l'Atmosphère vise à ramener les concentrations en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites afin de garantir le droit reconnu à chacun à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Un nouveau PPA définit la stratégie de l'État et de ses partenaires territoriaux pour améliorer la qualité de l'air pour la période 2022-2027.

Vénissieux est prête à s'engager dans la mise en place de cette phase 3 du PPA mais souhaiterait avoir un éclaircissement car rien dans ce PPA ne nous dit comment sont financées les actions qui sont proposées.

C'est le cas de l'impact des transports et notamment du fret routier, dont tout le monde dit qu'il faut le transférer sur le fret ferroviaire, mais dont personne ne dit comment il faut financer le contournement autoroutier de l'agglomération lyonnaise.

Personne ne dit non plus comment assurer la desserte ferroviaire des zones industrielles nombreuses dans le sud-est de l'agglomération, ni comment retrouver une offre de transport de marchandises efficace pour les entreprises. Il faudrait aussi faire le bilan de la privatisation de la SNCF qui date de plus de 20 ans pour les marchandises et dont le résultat a été un report modal sur le fret routier.

[Pour lire l'intervention complète...](#)